

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **9 janvier 2012**

Délibération n° 2012-2677

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Opérations globalisées 2012 - Bâtiments, véhicules, mobiliers, matériels, haltes fluviales et énergie - Développement durable - Individualisation d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Rapporteur** : Monsieur Darne

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 30 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 11 janvier 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), Vullien (pouvoir à M. Reppelin), MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Thivillier), Crédoz (pouvoir à M. Longueval), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Balme (pouvoir à M. Millet), Bolliet (pouvoir à M. Llung), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Schuk), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Darne JC.), M. Lambert (pouvoir à M. Flaconnèche), Mmes Laval (pouvoir à M. Buffet), Pesson (pouvoir à M. Goux), MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Jacquet), Roche (pouvoir à M. David G.), Sturla (pouvoir à Mme David M.), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Imbert).

Absents non excusés : Mme Bonniel-Chalier, MM. Giordano, Turcas.

**Séance publique du 9 janvier 2012****Délibération n° 2012-2677**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Opérations globalisées 2012 - Bâtiments, véhicules, mobiliers, matériels, haltes fluviales et énergie - Développement durable - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 14 décembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La direction de la logistique et des bâtiments (DLB) est positionnée depuis 2007 comme le référent achat dans les domaines de sa compétence ainsi que le référent technique du foncier et de l'immobilier pour une gestion économique et environnementale du patrimoine bâti. Elle est également référent technique auprès de la direction de l'évaluation et de la performance pour ce qui concerne le patrimoine donné en délégation de service public : les cimetières communautaires, la cité Centre des congrès, les parcs de stationnement et le chauffage urbain depuis 2009. En 2011, la DLB a repris la gestion des haltes fluviales en créant, en investissement, une nouvelle opération globalisée pour en suivre les travaux et les acquisitions d'importance.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent rapport qui centralise l'ensemble des acquisitions à réaliser en mobiliers, matériels techniques et moyens généraux des services, en véhicules légers et leurs aménagements ainsi que des prestations de construction et d'aménagement et autres travaux à réaliser dans les bâtiments et espaces affectés à l'ensemble des services communautaires.

Dans ses domaines de compétences et pour les opérations globalisées annuelles, la direction de la logistique et des bâtiments s'attache à :

- conduire aujourd'hui une politique d'achat de véhicules à faible impact environnemental et un renouvellement plus dynamique de la flotte de véhicules et cette année, un renouvellement, par l'achat de véhicules électriques adaptés aux usagers des services,
- mettre en place une programmation "économe" des opérations de grosse maintenance sur le patrimoine communautaire, notamment les sites pérennes au sens de la stratégie patrimoniale. Cette programmation nécessite une approche globale à moyen terme des travaux à réaliser peu compatible avec les besoins urgents des services communautaires dans le cadre de leurs projets de service,
- apporter des réponses aux demandes des services, notamment en matière de moyens généraux, au bon niveau de service,
- garantir le fonctionnement des 2 établissements recevant du public majeurs, l'Hôtel de Communauté et le Centre d'échanges de Lyon-Perrache.

**I. Aires d'accueil des gens du voyage : travaux d'investissement et de maintien du patrimoine communautaire**

*Opération globalisée 2012 - n° 1699 pour un montant de 190 000 €*

Depuis le 1er janvier 2006, la Communauté urbaine de Lyon est compétente en matière de gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Depuis cette prise de compétence, 18 aires d'accueil sont désormais gérées par la Communauté urbaine représentant 22 communes et 356 places. En 2011, 2 aires ont été livrées, une à Corbas et une autre à Ecully. Le taux de remplissage de ces aires avoisine 100 %.

La gestion des aires d'accueil nécessite au quotidien des travaux de maintenance et d'amélioration des biens d'équipement transférés par les communes ou des biens réalisés par la Communauté urbaine, répondant à une politique de gestion visant :

- la conservation dynamique et continue du patrimoine afin de prévenir les dégradations ou les usures prématurées des biens,
- le renforcement si besoin de la sécurité d'utilisation des biens de l'aire pour les usagers,
- l'amélioration des biens et équipements des aires d'accueil pour mieux répondre aux besoins des usagers,
- la réalisation d'un jalonnement et une signalétique d'information sur les aires d'accueil.

Les équipements des aires d'accueil subissent un vieillissement prématuré compte tenu d'une sollicitation extrême dans certains cas. C'est tout particulièrement le cas des premières aires ouvertes qui nécessitent des adaptations multiples.

La programmation des travaux est effectuée suivant des priorités établies chaque année en fonction des axes suivants : sécurité des personnes, amélioration et continuité du service offert aux usagers, maintien et préservation de l'état du patrimoine communautaire, travaux améliorant le confort de vie pour les usagers et respect de l'environnement. Des ajustements peuvent avoir lieu en cours d'année en fonction des urgences détectées.

Les aires qui seront principalement concernées en 2012 sont celles de Lyon 7°, de Vénissieux, de Vaulx en Velin/Villeurbanne, de Caluire et Cuire et de Bron.

## II. Programme de travaux : Hôtel de Communauté

*Opération globalisée 2012 - n° 1681 pour un montant de 300 000 €*

Concernant les travaux réalisés en 2011, les ordres de priorités évoluent en cours d'année. Des urgences apparaissent qui ne pouvaient être répertoriées lors de la préparation de la programmation de l'opération globalisée 2011. Par ailleurs, la DLB a été fortement mobilisée sur les opérations de planification du déménagement de la délégation générale au développement urbain (DGDU) et de remplacement des moquettes (murs et sols) des niveaux 2 et 3, les travaux d'étanchéité du restaurant communautaire, etc.

Pour 2012, il est proposé le programme d'intervention suivant pour un montant de 300 000 €, dont :

- installation d'équipement audio et vidéo dans les salles de réunion	90 000 €
- travaux urgents non programmés	45 000 €
- restructuration de bureaux	30 000 €
- travaux de sécurité/mission inspection	10 000 €
- travaux d'accessibilité	40 000 €
- remplacement de matériel technique	35 000 €
- rénovation des fontes de parkings	30 000 €
- restructuration du bureau du garage officiel	20 000 €

## III. Programme de travaux : Centre d'échanges de Lyon-Perrache

*Opération globalisée 2012 - n° 1687 pour un montant de 300 000 €*

Ce programme reprend l'ensemble des travaux à réaliser dans ce bâtiment construit dans les années 1975 et qui fait, par ailleurs, l'objet de travaux de requalification engagés dans le cadre du plan de relance de l'économie (délibération n° 2010-1575 du Conseil du 28 juin 2010). Il est envisagé le remplacement d'équipement techniques vétustes ou mettant en jeu la sécurité des personnes.

Il est proposé également de rénover des espaces détériorés par l'usage quotidien ou dégradé volontairement par les usagers et le remplacement d'équipements.

Pour 2012, il est proposé le programme d'intervention suivant pour un montant de 300 000 €, dont :

- extension du réseau sprinklers pour mise en conformité	25 000 €
- remplacement des portes coupe feu bois des sas monte-charge et tableaux divisionnaires d'étages et reprise des sols carrelés	45 000 €
- achat de 4 portes automatiques	25 000 €
- réfection des sols autour des distributeurs de boisson salle d'échanges niveau 1	50 000 €
- réfection des peintures des cages d'escalier	40 000 €
- remplacement du faux plafond du niveau 0 passage piétons tramway	25 000 €
- mise en place de ralentisseurs en gare routière	10 000 €
- remplacement des aires de jeux des terrasses	50 000€
- remplacement des bancs des terrasses jardins	30 000€

#### **IV. Programme de travaux : autres bâtiments et espaces communautaires**

*Opération globalisée 2012 - n° 1693 pour un montant de 1 555 000 €*

Sur ces 1 555 000 € :

- 1 450 000 € concernent le budget principal,
- 105 000 € concernent le budget annexe de l'assainissement.

Cette opération retrace l'ensemble des acquisitions foncières et des travaux (construction et aménagements) à réaliser sur les autres bâtiments communautaires, toutes directions confondues autres que le Centre d'échanges de Lyon-Perrache et l'Hôtel de Communauté traités ci-dessus.

Ces acquisitions et travaux sont rendus nécessaires principalement par des obligations de repositionnement (liés à l'urbanisme des quartiers) en collaboration étroite avec la direction du foncier et de l'immobilier par la mise en place d'une véritable stratégie patrimoniale, l'amélioration des conditions de travail notamment à la direction de la propreté, des évolutions dans l'organisation du travail et la mécanisation des tâches (extensions-pérennisation des locaux existants, préconisations du comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)).

Cette programmation est effectuée en collaboration avec les directions concernées (définition des priorités). Cette opération intègre les travaux à réaliser sur les aménagements du parc technologique à Saint Priest et les travaux à la cité Centre des congrès, rue centrale.

Compte tenu de la réactivité attendue pour certains repositionnements de services (projet de service, réorganisation/mécanisation du travail, etc.), des opportunités dans le domaine du foncier et enfin du cadrage financier pour cette opération, il est entendu que les travaux urgents et/ou devenus prioritaires, non programmés survenant en cours d'année se substitueront à ceux retenus avec les directions bénéficiaires à ce jour.

Ce programme concerne principalement :

- des acquisitions et des aménagements de locaux (bureaux et dépôts),
- des mises aux normes d'équipement techniques.

#### **V. Programme de travaux : haltes fluviales**

*Opération globalisée 2012 - n° 2657 pour un montant de 200 000 €*

La Communauté urbaine est compétente en matière de haltes fluviales depuis le 1er janvier 2010 (arrêté préfectoral du 10 décembre 2009).

Cette nouvelle compétence s'exerce sur un patrimoine diversifié :

- 20 haltes fluviales gérées par la Communauté urbaine sur les rives de la Saône et du Rhône,
- une halte fluviale/port de plaisance sur la Commune de Givors créée en 2003,
- la halte fluviale de la darse Confluence dont il faut assurer la gestion, la maintenance et l'équipement depuis le transfert du droit de garde le 24 juin 2010. La capitainerie provisoire de la place nautique a été ouverte en mai 2011 pour l'accueil des plaisanciers.

Pour 2012, il est proposé le programme d'intervention suivant pour un montant de 200 000 €, dont :

- la rénovation de la halte fluviale d'Albigny sur Saône qui a été vandalisée en 2011 : 100 000 €,
- la construction d'un ponton quai Rambaud Lyon 2° : 100 000 €.

## **VI. Energie et developpement durable : diminuer les consommations énergétiques**

*Opération globalisée 2012 - n° 2660 pour un montant de 100 000 €*

Cette opération globalisée a vocation à intégrer d'une part, les travaux d'amélioration sur la performance énergétique des locaux et d'autre part, le remplacement d'équipements consommateurs d'énergie afin d'en réduire les consommations. Elle vient en complément de l'opération n° 2047 individualisée le 6 septembre 2010 pour 1 650 000 € qui programme le renouvellement de 30 chaufferies et l'installation de 2 nouvelles centrales photovoltaïques.

Pour 2012, il est proposé le programme d'intervention suivant pour un montant de 100 000 €, dont :

- remplacement d'un groupe de production de froid, au sein des locaux de la direction de la voirie : 20 000 €,
- réfection et isolation de la toiture d'un atelier de la direction de la propreté, rue Charton à Oullins : 80 000 €.

## **VII. Equipements en délégation de service public**

*Opération globalisée 2012 "Cimetières" - n° 1675 pour un montant de 401 340 € en charge nette*

Dépenses : 558 666 € TTC - Recettes : 157 326 €

Pour mémoire, il est rappelé que la Communauté urbaine a confié à la société SAUR, dans le cadre d'une convention de délégation de service public, la gestion et l'exploitation des cimetières communautaires. La Communauté urbaine conservant à sa charge les travaux d'investissement. Pour l'ensemble de ces travaux, la Communauté urbaine transfère au délégataire le droit à déduction de la TVA sur les dépenses d'investissement.

Pour 2012, il est proposé le programme d'intervention suivant pour un montant de 480 000 € TTC, dont :

- cimetière de Bron : aménagement de la clairière 1 orange en caveaux cinéraires (cavernes colombarium) : 390 000 € TTC
- cimetière de Rillieux la Pape : aménagement partiel du carré 2 mauve en caveaux 2 places (environ 30 caveaux sur 160) : 90 000 € TTC

*Opération globalisée 2012 "Cité Centre des Congrès" - n° 2663 pour un montant de 108 700 € en charge nette*

Dépenses : 151 310 € TTC - Recettes : 42 610 €

Le programme des travaux pour l'année 2011 a concerné la poursuite des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (escaliers mécaniques, sanitaires, etc.) et la rénovation des équipements techniques.

Pour mémoire, il est rappelé que la Communauté urbaine a confié à la société GL Events Cité Centre des Congrès de Lyon (GLECCCL), dans le cadre d'une convention de délégation de service public, la gestion du Centre des congrès. Ce contrat définit notamment la répartition de la charge des travaux d'entretien et de grosses réparations sur ce bâtiment. La Communauté urbaine transfère également à GLECCCL le droit à déduction de la TVA sur les dépenses d'investissement.

Pour 2012, il est proposé le programme d'intervention suivant pour un montant de 130 000 € TTC, dont :

- réfection des réseaux informatiques télécommunications :	40 000 € TTC
- remplacement d'un onduleur :	30 000 € TTC
- remplacement de divers équipements techniques (CTA, chambres froides, etc.) :	50 000 € TTC
- changement de portes coupe feu palais aval :	10 000 € TTC

*Opération globalisée 2012 "parcs de stationnement" - n° 2666 pour un montant de 15 050 € en charge nette*

Dépenses : 20 950 € TTC - Recettes : 5 900 €

Pour les contrats arrivant à échéance en 2011 et 2012 (2 parkings), il est devenu nécessaire de procéder au diagnostic des équipements pour relancer une mise en concurrence.

*Opération globalisée 2012 "Golf de Chassieu" - n° 2669 pour un montant de 10 030 € en charge nette*

Dépenses : 13 964 € TTC - Recettes : 3 934 €

Le contrat de délégation arrivant également à échéance, il est devenu nécessaire de procéder au diagnostic des équipements pour relancer une mise en concurrence comme pour les parcs de stationnement.

Les travaux pour ces opérations compte tenu des opérations liées à la TVA se répartissent comme suit :

Libellé	Cimetières	Cité Centre des Congrès	Parcs de stationnement	Golf de Chassieu
<i>dépenses réelles + mouvement d'ordre TVA</i>	558 666 (MO : 78 663 €)	151 310 (MO : 21 305 €)	20 950 (MO : 2 950 €)	13 964 (MO : 1 967 €)
<i>recettes réelles + mouvement d'ordre TVA</i>	157 326	42 610	5 900	3 934
<b>Charge nette</b>	<b>401 340 €</b>	<b>108 700 €</b>	<b>15 050 €</b>	<b>10 030 €</b>

### VIII. Mobiliers, matériels techniques et moyens généraux des services

*Opération globalisée 2012 - n° 1663 pour un montant de 555 000 €*

Sur ces 555 000 € :

- 481 500 € concernent le budget principal,
- 50 000 € concernent le budget annexe de l'assainissement,
- 23 500 € concernent le budget annexe du restaurant communautaire.

Cette opération globalisée est partagée par le Centre technique de maintenance (CTM) pour l'acquisition d'outillage et de matériels techniques spécifiques et par l'unité logistique et moyens généraux pour l'achat de mobilier et matériel usuel en renouvellement des mobiliers pour l'ensemble des directions de la Communauté urbaine. Depuis 2011, elle intègre également les dépenses des services communautaires qui ne sauraient faire l'objet d'une individualisation spécifique vu la faiblesse des montants ou du caractère ponctuel des achats.

*Centre technique de Maintenance (tous budgets)*

95 000 €

Dans le cadre des interventions (travaux de maintenance, dépannage, aménagement de locaux) assurées par les agents communautaires tous corps d'état du Centre technique de maintenance, sur l'ensemble du patrimoine communautaire bâtis et non bâtis, il serait nécessaire de procéder en 2012 :

- à l'acquisition de mobilier, de matériel industriels,
- aux renouvellements de divers matériel et d'outillage électroportatif du CTM,
- à l'acquisition de matériels électroménagers et fontaines au titre du premier équipement dans les aménagements de locaux pour les services communautaires ou du renouvellement de matériels usagers,
- à l'achat d'équipements techniques de chauffage, de production d'eau, de climatisation, de pompage ou de traitement d'eau,
- à l'achat de matériels de travaux en hauteur et de matériel innovants de type "green technologie" pour l'équipe espaces verts.

*Mobiliers, matériels audio-vidéo et matériels de bureau*

421 500 €

Compte tenu du cadrage financier, les demandes des directions seront priorisées en accord avec elles. Le programme d'acquisition prend en compte une rationalisation des espaces de travail (bureaux et périphériques) qui permettent de mettre en adéquation les ratios au mètre carré par agent à la Communauté urbaine sur les principaux bâtiments tertiaires.

Le programme d'acquisition concerne :

- le renouvellement de mobilier devenu obsolète,
- l'achat de mobilier et matériel pour répondre aux besoins des directions liés à des réorganisations ou à des projets de service, à l'arrivée de nouveaux agents,
- des acquisitions de matériels de bureau et audio-vidéo, notamment, en renouvellement.

**IX. Acquisitions de véhicules légers et aménagements intérieurs**

*Opération globalisée 2012 - n° 1669 pour un montant de 1 570 000 €*

Sur ces 1 570 000 € :

- 1 270 000 € concernent le budget principal,
- 300 000 € concernent le budget annexe de l'assainissement.

Depuis le regroupement des garages véhicules légers des directions de la propreté et de la voirie en 2006, puis celui de la direction de l'eau au 1er janvier 2010, les actions suivantes ont été menées :

- rajeunissement du parc. L'âge moyen en 2005 était de 6,18 ans. A ce jour, il est de 5,19 ans pour les véhicules légers (VL) imputés au budget principal et de 5,37 ans pour le parc de la direction de l'eau,
- développement des achats de véhicules à faible impact environnemental type 107/206 + et Bipper,
- réduction de la flotte de la Communauté urbaine rendue possible grâce à la démarche de retour de véhicules dans le cadre de la mise en place du plan de déplacement d'entreprise (PDE),
- création de pools de véhicules situés à l'Hôtel de Communauté, au Clip, au Triangle, à Porte Sud et depuis le 1er septembre 2011, le site de Bollier est équipé. Pour rappel, le pool fédéral est prioritaire pour le remplacement en véhicules neufs. Les véhicules sortis du pool sont affectés au renouvellement des véhicules de service. Ces derniers restent des véhicules d'excellente qualité, de moins de 2 ans, avec un faible kilométrage et parfaitement entretenus,

- la recherche constante du bon niveau de service à un coût maîtrisé. Les aménagements sur fourgons sont dorénavant effectués à partir de kits, qui sont démontables et en partie réutilisables sur des véhicules neufs. Ce choix a permis de réaliser des économies avec une réutilisation plus importante des aménagements intérieurs.

Actuellement, la DLB effectue actuellement des tests sur 8 véhicules électriques acquis en 2011 sur un marché à procédure adaptée spécifique. Ces tests devront permettre de valider l'adéquation de ce type de motorisation avec les usages de la Communauté urbaine, l'autonomie et la fiabilité de ces véhicules.

Les axes principaux pour 2012 sont les suivants :

- engager la démarche d'achat de véhicules GNV (gaz naturel de ville) si le projet de construction d'une station à Villeurbanne (à proximité du Transbordeur) est confirmé,
- mise en œuvre de parcs de pools supplémentaires sur 3 sites (Gerland, Kruger et CTM),
- maintenir le rythme de renouvellement du parc,
- développer le parc de vélos en pool.

Pour 2012, il est proposé :

#### 1 - Pools de véhicules et vélos :

- l'achat et/ou le renouvellement de vélos classiques et à assistance électrique pour un montant estimé à 8 000 €,
- le renouvellement de 47 véhicules pour le pool fédéral dont 45 de type petites citadines et de 2 fourgonnettes de type Peugeot Bipper pour un montant estimé à 468 000 €,
- le renouvellement de 7 véhicules pour les créations de pools pour un montant de 70 000 €.

#### 2 - Véhicules affectés

- le renouvellement de 6 fourgons avec leurs aménagements pour les services urbains pour un montant de 268 000 €,
- le renouvellement de 22 fourgonnettes par 2 fourgonnettes thermiques et 20 GNV (ou thermiques si la station à proximité du Transbordeur ne se construit pas) pour un montant de 356 000 €,
- le renouvellement de 2 petites citadines (hors pool) pour les équipes du courrier pour un montant de 30 000 €.

Suite au redéploiement d'hommes et de matériels de la subdivision Net sud ouest vers Net nord ouest, la direction de la propreté a demandé une extension de son parc avec l'acquisition d'un fourgon type master avec benne et rehausse de ridelles démontables et d'un goupil électrique pour un montant de 70 000 €,

*soit un total pour le budget principal de 1 270 000 €.*

Pour le budget annexe de l'assainissement, il est proposé de renouveler :

#### 1 - Pools de véhicules

- 5 VL du pool fédéral en transfert pour le renouvellement des véhicules dans les services de la direction de l'eau pour un montant estimé à 49 000 € TTC (TVA non récupérable, véhicules de tourisme),
- 1 fourgonnette pour un montant estimé à 11 000 € HT.

#### 2 - Véhicules affectés

- 6 fourgonnettes pour un montant estimé à 65 000 € HT,
- 8 citadines pour un montant estimé à 75 000 € HT,
- 3 fourgons et leurs aménagements pour un montant estimé à 100 000 € HT,

*soit un total pour le budget annexe de l'assainissement de 300 000 € ;*

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

### DELIBERE

**1° - Approuve** l'ensemble des achats de matériels, mobiliers et véhicules légers ainsi que la programmation des investissements à réaliser sur le patrimoine communautaire bâti et non bâti pour l'année 2012.

### 2° - Décide :

a) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P16 - Gens du voyage, sur l'opération n° 1699 pour les travaux de maintenance des aires d'accueil des gens du voyage pour un montant total de 190 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal sur l'exercice 2012,

b) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P08 - Transports urbains, sur l'opération n° 1687 pour les travaux de maintenance du CELP pour un montant total de 300 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal sur l'exercice 2012,

c) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P13, sur l'opération n° 2657 concernant les haltes fluviales pour un montant de 200 000 € en dépenses à la charge du budget principal sur l'exercice 2012,

d) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P02 - Rayonnement national et international, sur l'opération n° 2663 concernant le programme des travaux de maintenance de la Cité Centre des Congrès pour un montant total de 151 310 € TTC en dépenses et 42 610 € en recettes à la charge du budget principal sur l'exercice 2012,

e) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P22 - Cimetières et crématoriums, sur l'opération n° 1675 concernant le programme de travaux dans les cimetières communautaires pour un montant de 555 666 € TTC en dépenses et 157 326 € TTC en recettes à la charge du budget principal sur l'exercice 2012,

f) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P10 - Parcs de stationnement, sur l'opération n° 2666 concernant les parcs de stationnements pour un montant de 20 950 € TTC en dépenses et 5 900 € TTC en recettes à la charge du budget principal sur l'exercice 2012,

g) - l'individualisation de l'autorisation de programme globale P04 - Tourisme, sur l'opération n° 2669 concernant le Golf de Chassieu pour un montant de 13 964 € TTC en dépenses et 3 934 € TTC en recettes à la charge du budget principal sur l'exercice 2012,

h) - l'individualisation de l'autorisation de programme P28 - Fonctionnement de l'institution, sur les opérations suivantes :

- n° 1663 pour les mobiliers, matériels techniques et moyens généraux des services pour un montant total de 555 000 € en dépenses sur l'exercice 2012, répartis comme suit :

- . au budget principal : 481 500 € TTC en dépenses,
- . au budget annexe de l'assainissement : 50 000 € HT en dépenses,
- . au budget annexe du restaurant communautaire : 23 500 € HT en dépenses ;

- n° 1669 pour l'acquisition de véhicules légers et aménagements intérieurs pour un montant total de 1 570 000 € en dépenses sur l'exercice 2012, répartis comme suit :

- . au budget principal : 1 270 000 € TTC en dépenses,
- . au budget annexe de l'assainissement : 300 000 € HT en dépenses ;

- n° 1681 pour les travaux de maintenance de l'Hôtel de Communauté pour un montant de 300 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal sur l'exercice 2012 ;

- n° 1693 pour les travaux sur les autres bâtiments et espaces communautaires pour un montant de 1 555 000 € en dépenses sur l'exercice 2012, répartis comme suit :

- . au budget principal : 1 450 000 € TTC en dépenses,

. au budget annexe de l'assainissement : 105 000 € HT en dépenses ;

- n° 2660 pour l'énergie et développement durable - diminuer les consommations énergétiques pour un montant total de 100 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal sur l'exercice 2012.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 11 janvier 2012.**